

Réunion plénière du 28 janvier 2015

Relevé de décisions

Version	Date	Modifications apportées	Diffusion
Version 1	30/01/2015	Première rédaction par CR	Membres du secrétariat
Version 2	05/02/2015	Après relecture du secrétariat	Membres du bureau
Version 3	09/02/2015	Après relecture du bureau	Membres participants du comité
Version 4	16/02/2015	Après relecture des participants	Membres participants du comité
Version 5	18/02/2015	Après relecture MIG	Pré-publication (portail GéOInformations)
Version 6	25/03/2015	Après approbation en séance plénière	Publication (portail GéOInformations)

Présents

Présidence Invités

Laurent PAVARD - MAAF - SG

Comité

Michel FAURE – DREAL PACA – Pôle géomatique Gabrielle FOURNIER – DDT Alpes-de-Haute-Provence Nicolas MARCHAND – MEDDE SG/SPSSI/PSI1 Benoît DAVID – MEDDE CGDD/DRI/MIG Christophe ROUSSON – MAAF SG/SM/SDSI/CERI/DIG Nathalie LETESSIER – Créteil & CA Plaine Centrale – AITF Gilles GUILLOUET – MEDDE CPII/DO Sud-Ouest – CMSIG Marie-Odile SIMONOT – DRAAF Bourgogne – SRISE Jean-Pierre SEVAL – CG du Var – AITF Bernard ALLOUCHE – CÉRÉMA/DTecTV/GNSI Jean-Luc BISCOP – Ministère de la Culture – DSIP Muriel MALLERET – DRAAF Aquitaine – SRISE Yves BONIN – CÉRÉMA/DterMed/DCEDI/AGIL Sylvain GRELLET – BRGM Simon BARREAU – OIEau – Responsable SANDRE

Secrétariat

Fabrice THIÉBAUX – CÉRÉMA/DTecTV/GNSI Richard MITANCHEY – CÉRÉMA/DTecTV/GNSI Hervé MORANDI – MAAF – Secrétariat du CSI Christian ROLLET – CÉRÉMA/DTecTV/GNSI

Excusés

Pascal DOUARD – MEDDE – CGEDD Amandine LAFFERRAIRIE – Conseil Régional Aquitaine – ARF Édith VIDAL – DRAAF Picardie Alain BARRY – MEDDE DGALN/SAGP/SDP Gilles CANDAU – Ministère de l'Intérieur – DSIC

Ordre du jour

- 1. Approbation du relevé de décisions du 19 novembre 2014
- 2. Bilan de l'activité de la COVADIS en 2014
- 3. Programmation de l'activité de la COVADIS en 2015
- 4. Urbanisation et principes de conception des géostandards
- 5. Problématique d'application du géostandard Directive inondation
- 6. État d'avancement du géostandard Canalisations de transport de matières dangereuses

Documents associés

Les diaporamas et documents de travail présentés en réunion sont consultables en ligne dans la rubrique COVADIS du portail GéOInformations (<u>intranet</u> ou <u>internet</u>).

Relevé de décisions

1. Approbation du relevé de décisions du 19 novembre 2014

Le relevé de décisions de la précédente session plénière de la COVADIS est validé en séance sous réserve de quelques corrections (représentation de l'ARF et des ministères de la culture et de l'intérieur, nature de la réunion AITF du 13 décembre dernier).

2.Bilan de l'activité de la COVADIS en 2014

Le bilan présenté par Bernard ALLOUCHE met en évidence :

- le renouvellement de la totalité de l'effectif du secrétariat permanent intervenu durant ces seize derniers mois ;
- l'accroissement en 2014 du temps annuel consacré effectivement à la standardisation par ceux des agents du secrétariat œuvrant au sein du CEREMA, imputable pour une bonne part aux temps de compagnonnage rendus nécessaires par le renouvellement évoqué ci-dessus ;
- le ralentissement dans la production de géostandards durant l'année écoulée (aucun des géostandards mis à l'instruction en 2014 n'a été validé cette même année), ralentissement dont les causes sont diverses :
 - défaut d'accompagnement, désormais plus fréquent, par la (ou des) direction(s) d'administration centrale concernée(s) de l'élaboration des géostandards;
 - trop grande diversité des données traitées par un même géostandard, entraînant la multiplication des intervenants dans l'instruction et accroissant la complexité de la rédaction ;
 - défaut de maturité : la définition du périmètre du géostandard devant *ipso facto* être précisée au cours de l'instruction, celle-ci s'en trouve prolongée d'autant ;
 - implication accrue dans Géo-IDE : le secrétariat est en charge de la fourniture et de la mise à jour du contenu du serveur de gabarits depuis sa mise en service au printemps 2014.

3. Programmation de l'activité de la COVADIS en 2015

Fabrice THIÉBAUX présente à l'assemblée le projet de programme d'activité 2015 de la COVADIS, construit à partir des pistes tracées lors de sa dernière séance plénière et précisées lors de contacts ultérieurs. À l'issue de cette présentation, et après discussion (propositions nouvelles, réitérées, regroupées ou retirées) le programme est établi comme suit :

PRIORITÉ 1 (à achever en 2015) :

- Publication des géostandards :
 - Bruit dans l'environnement ;
 - Canalisations de transport des matières dangereuses ;
 - Plan de prévention des risques miniers ;
 - Réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement ;
- Publication du standard CNIG *Plan de corps de rue simplifié* ;
- Actualisation des géostandards Éolien terrestre, Produits AOP-IGP et Zonages des politiques de l'habitat, de la ville et de la planification urbaine et rurale ;
- Création et publication de gabarits implémentant les standards CNIG *Plan local d'urbanisme*, *Carte communale* et *Servitudes d'utilité publique*;
- Mise à jour et validation du *Modèle de standard de données COVADIS* et évolution des pratiques d'instruction des géostandards;
- Mise à disposition du Géo-convertisseur Géostandard/Standard-CNIG;
- Mise au point de l'interface COVADIS/Géo-IDE (serveurs de gabarits, validateurs, etc.) ;
- Urbanisation des géostandards et des fiches de la Commission nationale de validation du ministère de l'agriculture (fiches CNV);

PRIORITÉ 2 (à démarrer en 2015) :

- Instruction des géostandards :
 - Accessibilité aux personnes à mobilité réduite ;
 - Décisions et avis de l'Autorité environnementale ;
 - Épidémiosurveillance animale : tuberculose bovine ;
 - Équipements collectifs (dont Établissements recevant du public);
 - Installations classées pour la protection de l'environnement ;
- Actualisation du géostandard Aménagement numérique du territoire ;
- Actualisation des fiches CNV;

PRIORITÉ 3:

- Instruction des géostandards :
 - Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ;
 - Bocage;
 - Circulations douces;
 - Espaces verts;
 - Gestion forestière à la parcelle ;
 - Itinéraires de promenade et randonnée ;
 - Milieux potentiellement humides;
 - Réglementation des pêches ;
 - Solaire photovoltaïque ;
 - **Zones** de compensation.
- Réflexions et production de recommandations sur l'usage des identifiants uniques (ou URI) ;

4. Urbanisation et principes de conception des géostandards

Hervé MORANDI présente ses premières réflexions à l'issue de l'état des lieux réalisé par ses soins dans le cadre de la mission d'urbanisation des géostandards que lui a confié la COVADIS lors de sa dernière séance. De ces réflexions il ressort, pour l'essentiel, que l'urbanisation¹ demandée ne pourra être menée à bien que si la COVADIS adopte des principes de modélisation (parties B et C des géostandards) moins soucieux de satisfaire aux besoins immédiats de chacun des métiers et logiciels utilisés par les services que de constituer un référentiel des objets géographiques utiles à tous ces métiers et logiciels.

Après débat autour de ces réflexions et propositions, il est convenu ce qui suit :

- dans le cadre de l'évolution programmée des pratiques d'instruction des géostandards (voir point 3 ci-dessus) Hervé MORANDI animera un groupe de travail *Urbanisation des géostandards* en charge, de la définition de principes de modélisation ;
- aux fins d'expérimentation, la modélisation des données du géostandard programmé (voir point 3 cidessus) *Équipement collectifs (dont Établissements recevant du public)* sera conduite selon les principes définis par le groupe de travail en question.

Les candidats à participer au groupe de travail *Urbanisation des géostandards* et/ou au groupe rapporteur du géostandard *Équipement collectifs (dont Établissements recevant du public)* sont invités à se faire connaître auprès du secrétariat permanent (COVADIS.Secretariat@cerema.fr) ou d'Hervé MORANDI (Herve.MORANDI@agriculture.gouv.fr).

¹ Urbanisation : démarche d'organisation d'un système d'information visant à agencer les fonctions informatiques (matériels, applications, sécurité, support, données, services, etc.) les unes par rapport aux autres à la manière dont les zones et quartiers d'une ville sont agencés dans un plan d'urbanisme.

5. Problématique d'application du géostandard *Directive inondation*

Benoît DAVID synthétise pour l'assemblée les premiers retours (15 pour lors) de l'enquête menée par la MIG en décembre dernier auprès des administrateurs de données localisées des DREAL afin d'évaluer les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre récente du géostandard *Directive inondation* pour le formatage des données relatives aux Territoires à risque important d'inondation (TRI). Il conclut son exposé en soulignant la "relative inadéquation entre les modèles relationnels promus par les experts modélisateurs [...] les compétences existantes dans les services et les outils disponibles" et la nécessité pour la COVADIS de prendre en compte les retours sur l'utilisation des géostandards.

Du débat qui s'ensuit, on peut retenir :

- les conditions particulières de production du géostandard en cause : aucune donnée préexistante dans les services ; commande initialement passée à l'IGN pour déduire le plus possible les modèles de ceux d'INSPIRE ; instruction sous contrainte forte de délai ;
- l'opinion exprimée par les services représentés autour de la table que la difficulté d'élaboration de la la cartographie des TRI tient plus à la masse, à la variété et à l'hétérogénéité des données à collecter qu'à la complexité du géostandard, dont aucun des enquêtés ne mets d'ailleurs en cause l'utilité ;
- la suggestion de concevoir les géostandards comme des projets informatiques classiques, c'est à dire comprenant une phase finale d'accompagnement (documentation, formation, etc.) spécifique prise en charge par la DAC concernée;
- les retours sur l'utilisation des géostandards doivent permettre de les améliorer de manière itérative comme cela a déjà été fait pour certains d'entre eux.

6.État d'avancement du géostandard *Canalisations de transport de matières dangereuses*²

Yves BONIN, rapporteur en charge de l'instruction :

- rappelle que ce géostandard sera en fait le sous-produit du développement en cours d'un outil informatique à l'usage des DREAL ;
- précise que, cet outil permettant en pratique de fixer les assiettes de servitude d'utilité publique (SUP) concernées par les *Études de danger* que doivent prescrire avant le 31 décembre 2017 quantité d'arrêtés préfectoraux, l'urbanisation des géostandards (voir point 4 ci-dessus) le concerne au premier chef (relation à éclaircir avec le géostandard SUP) ;
- confirme les caractéristiques originales du géostandard : standard de fait (production centralisée des données au moyen d'un outil unique) et diffusion des données standardisées limitée (vu leur caractère stratégique) ;
- indique pour conclure que, vu l'avancement des travaux, l'appel à commentaires sur le géostandard CTMD pourra sans doute être lancé par la COVADIS à l'issue de sa séance plénière du 17 juin prochain.

La prochaine réunion plénière de la COVADIS se tiendra :

le mercredi **25 mars 2015** de 10h00 à 13h00 au ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt 78 Rue de Varenne, Paris – Salle Sycomore

² Dénomination du géostandard en cause préférable à celle utilisée par la COVADIS en 2014.